

APPROCHES PHILOSOPHIQUES ET LINGUISTIQUES SUR LE SENS : LES ÉMOTIONS¹

Marta TORDESILLAS
Universidad Autónoma de Madrid, Espagne
marta.tordesillas@uam.es

Résumé

L'étude des émotions est un domaine à la fois complexe et hétérogène. Il s'avère nécessaire de procéder à une approche multidisciplinaire et d'analyser l'évolution du contexte historique du concept d'émotion, devenu depuis des années un sujet de poids dans la recherche scientifique. De nos jours, d'ailleurs, les émotions constituent un défi contemporain pour le progrès, dans de nombreuses disciplines, entre autres dans le cadre de la santé, de la technologie ou de la robotique. Cela dit, il convient de signaler que le développement de ces derniers est directement interlié aux sciences du langage. En effet, toute forme d'expression sémiotique ou sémantique serait susceptible d'être liée à la conceptualisation des notions de signification et de sens, notamment quand on formule l'hypothèse selon laquelle les émotions font partie de la configuration de la langue. Leur repérage, description et catégorisation favorisera non seulement la connaissance de leur fonctionnement et de leur rôle dans tout échange langagier, dans toute interaction humaine, mais aussi leur programmation et leur usage dans des sciences connexes. Dans le présent article, notre but est de mettre en relief comment l'idée d'émotion a été saisie, décrite et construite par les philosophes et les linguistes, au long de l'histoire de la pensée philosophique et scientifique et aussi de faire le point sur l'état de la recherche linguistique.

Abstract

PHILOSOPHICAL AND LINGUISTIC APPROACHES TO MEANING: EMOTIONS

The study of emotions is both a complex and heterogeneous field. Hence, it proves necessary to proceed to a multidisciplinary approach and to analyze the evolution of the historical context of the concept of *emotion*, which has become for years a topical issue in scientific research. Nowadays, moreover, emotions are a contemporary challenge to progress, in many disciplines, including health, technology or robotics. In this context, it should be noted that the development of these fields is directly interrelated to language sciences. Indeed, any form of semiotic or semantic expression would be likely to be linked to the conceptualisation of notions of

¹ Cette recherche se développe dans le cadre du groupe de recherche LAEC, HUM F-070, et du Laboratoire des Sciences du langage et de la Communication.

meaning and significance, especially when formulating the hypothesis that emotions are part of the configuration of language. Their identification, description and categorisation will promote not only knowledge of their functioning and their role in any verbal exchange, in any human interaction, but also their programming and use in related sciences. In this paper, our aim is to highlight how the idea of emotion has been grasped, described and constructed by philosophers and linguists throughout the history of philosophical and scientific thinking and also to update linguistic research.

Mots-clés : *subjectivité, émotions, sens, langue*

Key words: *subjectivity, emotions, meaning, language*

1. Contexte

Cela fait plus de trente ans que nous portons un intérêt considérable pour l'expression des émotions dans la langue. Dès le début nous avons pris conscience de la transcendance ainsi que de l'hétérogénéité de cette conception émotionnelle du langage qui, depuis l'Antiquité, est restée à l'abri et en second plan des recherches philosophiques et scientifiques pour n'être finalement examinée avec attention dans différents domaines qu'au XXI^e siècle. En outre, la recherche philosophique et scientifique sur les émotions devient cruciale dans plusieurs disciplines académiques comme les sciences de la santé, les sciences technologiques, les sciences sociales et, d'une façon essentielle, dans les sciences du langage.

Les travaux de recherche réalisés au cours de l'histoire sur l'émotion permettent de saisir l'importance du concept, historiquement associé plutôt à la psychologie ou à la biologie, par sa présence chez les êtres humains et par sa gestion et son impact sur les interactions socioculturelles et idéologiques dans les sociétés contemporaines. De nos jours, les études multidisciplinaires deviennent cependant nécessaires et d'ailleurs les résultats obtenus ont contribué à une avancée de taille dans le développement des connaissances scientifiques. Dans les pages suivantes, notre objectif est de mettre en relief les différentes perspectives scientifiques sur les émotions dans le langage et dans la langue moyennant, principalement, les approches philosophiques et linguistiques (cf. Tordesillas 2013).

En effet, les perspectives théoriques sur l'émotion ont connu un grand essor grâce à la redéfinition des systèmes langagiers et linguistiques. La prise en compte de la subjectivité dans la définition du langage et de la langue a entraîné aussi la reconsidération de la place de l'émotion dans les expressions verbales et corporelles, ainsi que dans l'activation et l'activité neuronales. Ainsi l'étude de l'émotion devient un outil indispensable pour la connaissance et le progrès des champs de la psychologie, de la psychiatrie, de la neurologie, de la philosophie, de la rhétorique, de la politique et de la robotique et, surtout, de la linguistique et des sciences du langage, du fait que dire serait dire l'émotion et construire des mondes émotionnels, d'une façon plus ou moins transparente et explicite. Nous constatons d'ailleurs que la mise en place du système homme-machine et l'apparition des sciences du bonheur

ainsi que des sciences affectives sont des phénomènes qui nous renseignent sur le rôle et l'importance de l'émotion pour le bien-être humain et le besoin de les identifier dans le langage, dans la langue et dans le discours pour être capable de promouvoir ses bénéfices dans différentes étapes ou facettes de l'être humain, ainsi que de reproduire son fonctionnement et l'appliquer aux machines, programmes, ordinateurs ou robots.

Il est à signaler, d'ailleurs, que les différentes recherches en linguistique ont donné naissance à de nouvelles approches théoriques et technologiques qui se sont concentrées sur l'exploration de nouveaux champs d'investigation liés à la présence de l'émotion dans la langue tels que : les actes de langage, les maximes conversationnelles, l'analyse modulaire du discours, l'argumentation dans la langue, les topoï, les stéréotypes, la polyphonie énonciative, la pertinence ou la théorie des blocs sémantiques. Aussi, l'analyse du discours, la pragmatique, la sémantique argumentative et énonciative et la théorie des points de vue ont-elles permis un grand développement du traitement automatique de la langue, de ses composantes ainsi que de ses différents modes d'expression. Les émotions dans la langue font donc partie des fondements théoriques de la linguistique et de la sémiotique et, par conséquent, vont donner lieu à des réflexions poussées sur leur présence et leur puissance dans le fonctionnement dans la langue.

2. L'émotion

L'intérêt pour l'étude des émotions date depuis l'Antiquité. Les chercheurs grecs et romains ont pendant longtemps mis ce sujet au cœur de leurs travaux. Tout au long de l'histoire, les émotions ont été un objet d'analyse et de réflexion fondamental. Actuellement, la recherche sur les émotions est devenue un sujet principal, abordé à travers une approche multidisciplinaire et multilatérale. De plus, les recherches scientifiques sur le sujet ont montré son impact pour la Science et pour la Société et deviennent un domaine de transferts scientifiques de savoirs pour la société et son développement.

Dans ce cadre, la définition du concept d'*émotion* et son histoire même déclenchent différentes approches théoriques, qui comportent des formulations diverses et entraînent des résultats pluriels, comme on verra dans la suite. En fait, la complexité et l'hétérogénéité, même l'intangibilité du domaine en est une des principales caractéristiques, et il faut être conscients du fait que cela pose déjà un problème quant au choix même de la désignation du domaine. Notre choix conceptuel est lié à ce que le mot *émotion* comporte. Ainsi, nous observons que le mot *émotion* trouve sa racine étymologique dans le verbe latin *movere*, qui signifie « mettre en mouvement », lequel devient, en latin classique, moyennant, l'ajout de suffixe *e*, *emovere*, qui veut dire « remuer, ébranler », et, en latin populaire *ex-movere*, avec le même sens. C'est vers 1080 qu'on trouve la forme *esmoveir*, « mettre en mouvement », verbe duquel dérive le substantif *émotion*, attesté déjà en 1475, à partir du mot de l'ancien français *motion* (v. 1223), avec le sens de mouvement et qui inclut le sens de trouble ou frisson et, plus tard, de malaise

physique ou de trouble moral, même, de la sédition. Depuis 1641, le mot semblerait avoir acquis l'emploi contemporain, i.e. sensation agréable ou désagréable, considérée, du point de vue affectif. Au long de son évolution sémantique, le mot entre en cooccurrence et il est parfois confondu avec d'autres mots sémantiquement proches, qui ont subi aussi une évolution linguistique : *passion*, *sentiment* ou *affect*. Nous pouvons alors établir plusieurs distinctions de l'émotion face aux autres possibilités qui nous ont conduit à choisir le terme d'*émotion*. Ainsi, nous mettons en relief des contenus de la signification du concept *émotion*: le mouvement et la dynamicité qui sont des caractéristiques propres se trouvant à l'origine de la configuration du sens; la réaction, le trouble, le changement, la sensation; le caractère graduel clairement marqué, qui va du négatif au positif (d'ailleurs on parle d'émotion positive et d'émotion négative); une interrelation et une possible indéfinition par rapport aux mots proches qui sembleraient, peut-être, plus précis, comme par exemple *passion* ou *sentiment*. Ces spécificités nous permettent de justifier, dans une certaine mesure, le choix du mot *émotion* pour concevoir un concept scientifique qui désigne un domaine de recherche qui, en tout cas, n'est pas étranger aux dites significations et qui nous permet de porter la recherche en profondeur. Par ailleurs, il est intéressant de signaler que l'évolution du mot et, notamment, du concept d'*émotion* se construit, parallèlement, au concept de *raison*, non seulement linguistiquement, mais aussi et surtout philosophiquement (cf. Tordesillas 2021). La définition actuelle dans le *Dictionnaire de l'Académie Française*² renvoie à ces trois caractéristiques : « i. trouble, malaise physique ; ii. résultat d'un trouble provoqué par un événement imprévu; iii. réaction affective brusque, agréable ou désagréable. Certains dictionnaires y ajoutent l'entrée *sensibilité*³.

3. Les émotions : approches théoriques

Toute approche théorique émane d'une analogie entre la philosophie et les sciences, ce qui nous permet d'évaluer et d'interpréter les résultats de la recherche dans le temps, entre le passé et le présent. D'ailleurs, les différents fondements et perspectives aboutissent à une proposition théorique déterminée et au repérage, à l'observation et à l'analyse de variables distinctes. Nous allons le constater au long des points suivants.

Le sujet des émotions est lié aux recherches sur le langage, la langue et le discours, et à l'observation, donc, de nombreux chercheurs, entre autres philosophes, linguistes, littéraires, logiciens, psychologues ou psychiatres qui, depuis le début du XX^e siècle, ont produit une réflexion, souvent transversale, sur certains concepts des sciences du langage et de la linguistique. Nous aborderons dans cette partie des approches qui ont marqué le domaine des émotions, sous la plume de différents auteurs comme Bally, Sechehaye, Benveniste, Ogden, Richards, Austin, Wittgenstein, Ducrot,

² Dictionnaire de l'Académie Française en ligne: <https://www.dictionnaire.academie.fr/article/A8S1705>.

³ *Le Robert* en ligne : <https://dictionnaire.lerobert.com/>

Anscombe, Mel'cûk, Wierzbizka ou Plantin, qui sont des pionniers dans la recherche sur la langue et dans la prise de position face à l'expression, la conventionalité, la subjectivité, les lieux communs, l'énonciation, le sujet, le pathos, la psyché et le social et, avec cela, face à l'émotion dans la signification.

3.1. Perspectives théoriques en Philosophie du langage

La réflexion sur les émotions existe depuis des siècles, la philosophie de Platon et d'Aristote témoignent de l'importance qu'accordaient les Anciens à ce sujet. Au début du XX^e siècle, Bally et Sechehaye, pendant leurs échanges scientifiques et épistolaires sur la sensibilité et l'affectivité liées au langage et à la langue, s'étaient penchés avec attention sur la place des éléments affectifs dans le langage, notamment dans la stylistique, une question que Bally développait à cette époque-là. Il est intéressant de constater que plusieurs chapitres de son ouvrage font référence aux sentiments et aux expressions affectives. Selon Ch. Bally, la stylistique « [...] étudie la valeur affective des faits de langage organisé, et l'action réciproque des faits expressifs qui concourent à former le système des moyens d'expression d'une langue » (Bally 1909 : 1). Il ajoute que : « J'aurai dû préciser plus nettement ce que la stylistique n'est pas : elle n'a pas de contact avec le langage individuel, prégrammatical et affectif [...] : en effet toute son observation se porte sur [ce qu'il appelle] le langage organisé », précisant que la stylistique « étudie tout simplement des faits de sensibilité dans le langage organisé et l'effet produit par les faits de langage sur la sensibilité ». En même temps, il annonce que :

« J'appelle donc expression l'ensemble des aspects affectifs du langage organisé, et je propose d'appeler stylistique l'étude de ces aspects affectifs et des procédés linguistiques qui servent à les produire ; il est bien entendu d'ailleurs que le contenu affectif des faits de langage ne se superpose pas à son contenu intellectuel, mais se fonde avec lui et le pénètre, et que c'est par une abstraction purement méthodologique, mais nécessaire que l'attention se porte sur une seule face du phénomène total. » (Bally 1909 :100)

Sechehaye, de son côté, explique fermement que « l'image de la broderie semble aussi dénaturer ma pensée : elle ferait croire que le sentiment, dans mon idée, ne ferait qu'ajouter quelque chose à l'expression, alors que, selon moi, il fait partie intégrante de sa composition ». Ainsi, il expose que :

« entre les trois plans de l'expression: langue logique, langue affective et expression spontanée, il n'y a pas de limite précise. On passe insensiblement de l'une à l'autre, et la stylistique occupe la zone intermédiaire, sorte de périphérie de la grammaire où celle-ci voisine et se confond avec les forces de l'expression libre dans lesquelles elle baigne. » (Fryba-Reber 2001)

Cet intérêt s'accroît et s'élargit grâce aux recherches d'autres philosophes du langage tels qu'Ogden et Richards, qui ont publié un ouvrage significatif intitulé *The Meaning of Meaning*, en 1923. Pareillement, Austin est une figure emblématique

de la philosophie du langage ordinaire qui, depuis 1939, a développé ses réflexions et les a publiées sous forme d'articles en 1946. Son livre *How to do things with words*, paru en 1962, est une lecture incontournable pour l'étude des actes de langage.

Ogden et Richards, de leur côté, vont distinguer deux fonctions différentes dans le langage, la fonction symbolique et la fonction émotive, la première est posée comme descriptive, alors que la seconde se définit comme « l'usage des mots pour exprimer ou susciter des sentiments pour des attitudes ». Ainsi, ils énoncent que *X est bien*, ou *X est bon*, « ce n'est pas apporter une connaissance sur X, c'est exprimer mon sentiment ou mon attitude par rapport à X ».

Quant à la philosophie de Austin⁴, elle se présente comme suit : la proposition sur l'action dans la langue face à la constatation et la description est à mettre en relation avec le cadre de la subjectivité et des émotions, même si la force de cette activité est transcendante, comme un caractère général et conventionnel de la langue, elle n'est pas formulée d'une façon définitive. Aussi le conventionnel et le passionné n'arrivent pas à être définis, et ouvrent d'ailleurs le débat philosophique sur les notions d'*institution*, de *morale* et de *désir*. Cavell considère que cette différence renvoie aussi à la manière dont on conçoit l'unité de la personne, il s'agit d'une question essentielle qui va revenir et constituer le point de référence en linguistique. Dans la perspective passionnelle, la personne qui n'y entre pas avec ses désirs en reste nécessairement étrangère. Cavell indique qu'on perdrait alors la dignité de la morale, parce qu'une des sources de la motivation de l'action et de l'acte de langage, par exemple, resterait en dehors de la morale. Cavell⁵ développe la théorie de Austin en introduisant le concept d'*énoncé passionné*, dont l'effet propre consiste en une décharge émotionnelle comme « une nouvelle articulation dans le champ du perlocutoire » car, pour Cavell, dissocier le sens de l'énoncé passionné de sa dimension perlocutoire, c'est ignorer qu'il existe une grammaire à l'œuvre dans l'effet de langage⁶. L'idée d'*énoncé de passion* va même plus loin et va être mise en relation avec des procédures philosophiques et thérapeutiques.

C'est dans ce sens que la pensée de Austin et celle de Cavell sont associées, d'après les réflexions de Guillot, avec celles de Wittgenstein, notamment de la deuxième étape, et de Freud, dans la mesure où pour ces auteurs il existe une composante d'action de la langue qui, dans le cas de Wittgenstein et de Freud, correspond à l'usage du langage performatif « à des fins thérapeutiques, l'un pour dissiper les désordres conceptuels, l'autre pour guérir les troubles psychologiques ». Ils parleront même d'*énoncé de passion*. Il se construit alors un nouveau principe fondamental, c'est que le langage soigne ses propres maux par les mots, c'est-à-dire,

⁴ Les analyses de Cavell soutiennent la conception passionnelle en proposant une articulation là où la conception institutionnelle n'en cherche pas. C'est, dans l'article de Cavell, le surcroît d'intelligibilité d'un certain type d'énoncés qui parle en faveur de la conception passionnelle, là où le refus à l'acte perlocutoire de toute régularité conceptuelle parle en faveur de l'émotivisme.

⁵ Cavell, Stanley. (1969). *Must We Mean What We Say?: A book of Essays*. New York: Scribner./traduit en français, (2009). Dire et vouloir.

⁶ Raïd, Layla. (2011). « Énoncés passionnés et performatifs selon Stanley Cavell ». *Revue Internationale de Philosophie*, n° 256. pp. 151-165.

les mots exercent des actions sur l'être. Wittgenstein et Freud soulignent qu'il est susceptible d'accomplir des actions avec les paroles, du fait de la prononciation même des mots, ainsi ils « font des choses avec les mots ». Les auteurs tiennent à souligner que ces derniers donnent une force et une affectivité, ainsi leur usage thérapeutique dans le discours n'est pas neutre et *constatif*, mais efficace et *performatif*. Cavell invite à mesurer la profondeur de l'intérêt de Freud et Wittgenstein pour la capacité du langage à donner voix à l'émotion.

Dans le cadre de ce pouvoir du langage en relation avec les émotions, ils s'éloignent du schéma théorique traditionnel restreint de considérer la langue comme une description du réel et, en revanche, ils partagent l'importance qu'ils octroient à la capacité expressive du langage. D'après le dernier Wittgenstein et d'après Freud, l'être humain serait une conséquence de l'expression – lisible dans chacun de leurs actes et dans chacun de leurs gestes ; chacun de leurs mots et de leurs actes est susceptible de trahir leur sens [...], comme si nous étions des machines à expression quasiment jamais arrêtées. Comme dans la catharsis aristotélicienne, il faut mettre les émotions sur la scène prioritaire du langage, de la langue et du discours.

Dans le cadre de la philosophie, certains points ont été soulevés par rapport au langage, à la langue et au discours: la subjectivité et l'énonciation en tant que fondements; la fonction émotive, dynamique, actionnelle face à une fonction symbolique ou référentielle; l'évocation de sentiments et d'attitudes face à des assertions à valeur de vérité; le dialogisme et la présence de voix virtuelles et de points de vue intangibles face à l'unicité du sujet parlant; le pouvoir émotionnel performatif du discours; les lieux communs linguistiques et sémiotiques affectifs.

3.2. Perspectives théoriques en linguistique énonciative

Les questions que l'on vient d'identifier par rapport à la philosophie du langage sont directement liées, pour ne pas dire, constituent des fondements des sciences du langage et de la linguistique, du fait que les concepts de langage, de langue et de discours nécessitent une redéfinition scientifique et deviennent la synthèse et le support de l'expression des émotions. De même, l'intérêt pour l'interrelation langue-sujet va engendrer un progrès scientifique important. Parret⁷, dans ce contexte, postule que le sujet dans le discours qu'il propose, ce n'est pas celui qui dit vrai ou croit vrai, mais un être de passion, donc qui dit passion.

À la suite des perspectives étudiées plus haut, nous citerons aussi de nombreux chercheurs qui vont favoriser le développement de ce domaine. Ainsi, à partir des années 1970, les hypothèses de Bakhtine vont trouver, en France, un terrain favorable pour leur mise en œuvre, au croisement de divers courants philosophiques, psychanalytiques, littéraires et linguistiques comme les approches de Julia Kristeva (1969) ou de Tzvetan Todorov (1981). D'un autre côté, les analyses de Jacqueline Authier-Revuz (1982, 1995) vont se concentrer essentiellement sur l'altérité énonciative des formes linguistiques en soi, par le jeu

⁷ Parret, Herman (1986), *Les passions : Essais sur la mise en discours de la subjectivité*, Paris: Mardaga.

des diverses formes de modalisation autonymique, sur l'hétérogénéité locutoire du discours. Cela témoigne notamment que l'on cherche à saisir la façon dont le discours se représente lui-même, dans le processus même où il s'énonce, comme émanant d'autres discours et d'un langage hétérogène. D'autre part, nous trouvons les travaux de Sophie Moirand (1990) sur le dialogisme ou, plus récemment, ceux de Jacques Brès (1998, 1999), de Jeanne-Marie Barbéris (Barbéris et Brès 2002), de Bertrand Vérine (Brès et Vérine 2003), pour ne citer que quelques exemples représentatifs, s'inspirant aujourd'hui de Bakhtine.

On peut également citer le modèle genevois d'analyse du discours développé autour d'Eddy Roulet (1985, 2001). Chez Roulet, la notion de polyphonie s'applique notamment à la reformulation d'un discours objet ou d'un point de vue, indépendamment de toute reprise citative ou d'une autre forme de modalisation autonymique. Roulet va de même formuler la notion de *diaphonie*, qui suppose aussi la pluralité de voix.

En théorie littéraire et en narratologie, les hypothèses de Bakhtine sont présentes dans certains développements théoriques de Gérard Genette (1972, 1983) sur la voix et la focalisation dans le récit littéraire. Diverses approches sur la notion de point de vue dans le récit deviennent importantes, telles qu'elles sont conçues par Alain Rabatel (1998), ou encore Laurent Adert (1996).

Mais, s'il existe une proposition à retenir pour la linguistique, ce sont les recherches et formulations d'Émile Benveniste et de Oswald Ducrot (1982, 1984), à qui l'on doit respectivement l'introduction de la notion d'*énonciation* et de *deixis*, en tant que traces de subjectivité et d'intersubjectivité de la langue dans le discours, et, puis, la notion de *polyphonie énonciative* en sémantique, dans le cadre d'une théorie fondée sur une conception énonciative du sens inspiré par Bakhtine et Benveniste et, surtout, par Bally (1932). Ducrot formule l'idée que le sens d'un énoncé est posé en termes de *scène théâtrale* où sont convoquées des topoï et des voix virtuelles, que l'on peut aussi appeler *figures du discours*, telles que *le locuteur*, *l'énonciateur* et *les points de vue*.

Dans le contexte de la linguistique, il faut dire que c'est Émile Benveniste qui, définitivement, dans son ouvrage *Problèmes de linguistique générale* met au centre de la problématique de la linguistique la *subjectivité* dans la langue, qu'on retrouve dans plusieurs chapitres des deux tomes. Mais, il faut préciser que c'est surtout dans l'un des manuscrits qui va surgir après sa maladie, où il écrit clairement son but scientifique :

- « En conclusion, il faut dépasser la notion saussurienne du signe comme principe unique, dont dépendraient à la fois la structure et le fonctionnement de la langue. Ce dépassement se fera par deux voies :
- Dans l'analyse intralinguistique, par l'ouverture d'une nouvelle dimension de signification, celle du discours, que nous appelons sémantique, désormais distincte de celle qui est liée au signe, et qui sera sémiotique ;
 - Dans l'analyse translinguistique des textes, des œuvres, par l'élaboration d'une métasémantique qui se construira sur la sémantique de l'énonciation et une métasémiotique de la subjectivité. » (Benveniste 1969 : 66)

Benveniste est en fait un auteur avant-gardiste qui identifie, avec clarté, les problèmes de la linguistique générale et qui, de ce fait, est capable d'aller plus loin non seulement dans sa réflexion, mais aussi dans une nouvelle formulation de la recherche en linguistique, qui part de la réflexion sur le discours poétique, quand il déclare dans ses écrits :

« Il n'y a pas en poésie de concepts, d'idée à communiquer, de jugement à partager. C'est un type d'énonciation complètement différent. Il consiste en une émotion verbalisée, en vertu d'une transposition imaginative » (f°199⁸).

De même, il ajoute que :

« En poésie la référence est intérieure : la référence est l'émotion, et non ce qui provoque l'émotion (cela n'a aucun intérêt) : le problème du poète est donc : comment rendre sensible l'émotion ? » (f°215)

Et encore, il affirme que : « En poésie, l'intenté n'est pas conceptuel, mais affectif » (f° 208), d'où Benveniste parlera de *intenté émotif* quand il explique que :

« Ici, les signifiés sont subordonnés à l'intenté émotif, ils restituent donc par eux-mêmes en tant que mot d'une certaine forme phonique (longueur, sonorité) et d'une certaine construction (ordre, jonction, accouplement, répétition) cet intenté d'émotion. » (f°2)

Ensuite il explique que : « Le poème entier a pour fin de maintenir ou de renouveler une certaine émotion, non de faire progresser une argumentation » (f° 210).

En effet, plus on avance dans la lecture des écrits de Benveniste, plus la question des émotions prend sens, comme on peut le voir dans cette remarque :

« C'est toute une nouvelle théorie à continuer ; celle de la langue de sentiment distincte de la langue d'utilité et de la communication sur laquelle est fondée notre linguistique actuelle. Dans la langue de sentiment ce n'est plus le signe qui est l'unité admise. » (°355)

La fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle en France et en Europe sont marqués par l'essor des recherches sur la subjectivité, sur l'énonciation et sur la polyphonie énonciative. Il s'agissait du moment opportun pour traiter le concept d'*émotion* en linguistique. Dans ce contexte, il faut mettre en relief les théories de Ducrot. Le philosophe et linguiste français met en exergue le concept de *sujet parlant* et, avec cela, l'unicité du sujet parlant et formule le sens de l'énoncé en termes polyphoniques. Ainsi, il affirme que le sens est constitué par une pluralité de voix virtuelles, que l'on va appeler *figures du discours*. Il propose plusieurs figures discursives : *le locuteur, l'énonciateur et le point de vue*. Il est intéressant de préciser

⁸ Notes manuscrites de Benveniste, citées moyennant les folios, f°.

que le *locuteur* peut être conçu en deux faces : *le locuteur en tant que tel* et *le locuteur en tant qu'être du monde*.

Le *locuteur en tant que tel* est celui qui est présenté comme le responsable des mots, du style, de l'éthos et du pathos discursif. Il est celui à qui le sens attribue la responsabilité lorsqu'il jure, qui assume les émotions ou d'autres états psychologiques associés à l'énonciation par toute formule modale ou expressive ; c'est lui qui est vu comme triste lorsqu'on dit « Hélas ! », heureux lorsqu'il s'écrie « Chic ! », soulagé dans le « Ouf ! ». C'est lui qui engage une supposition lorsqu'il dit « Je pense que... » ou « J'imagine que... ». Il prend aussi en charge la force assertive, interrogative ou directive des énonciations. Au-delà des attitudes associées aux formules modales ou performatives, le locuteur en tant que tel assume également l'ensemble des signes mimo-gestuels. Il polarise tout ce qui est revendiqué par le fait de dire ce qu'on dit.

La figure du *locuteur en tant que tel* est une sorte de projection que le discours montre par le simple fait d'être produit, de celui qui en prend la responsabilité ; il tient à certaines conventions énonciatives. La polyphonie ne renvoie pas chez lui à différents types (ou degrés) de désaccord entre sens et situation, entre rôles énonciatifs et instances énonciatives, mais à diverses formes de feuilletages énonciatifs à l'intérieur du sens des énoncés pris isolément, aux différentes voix énonciatives qu'ils mettent en jeu, indépendamment de toute situation réelle.

4. Les émotions linguistiques

Le domaine des émotions constitue un sujet de recherche et de positionnement théorique unique en son genre, probablement le niveau du progrès de la science, de la technologie dont l'être humain avait déjà besoin de nos jours. Avec plus ou moins de force et de reconnaissance, de nombreux chercheurs, tout au long du XX^e siècle, dans différents domaines de la science, nous l'avons vu, ont développé des approches théoriques fondamentales et ont d'ailleurs établi les bases pour le traitement des émotions. En ce qui concerne certains domaines, la vérification des hypothèses formulées semblent dans l'attente d'une réflexion majeure et se trouve dans l'empirique, mais, pour ce qui est du langage, une des démonstrations à considérer est l'analyse de l'expression des émotions et de ses différentes facettes, dans le langage et dans la langue, et de son expression et du déploiement de la langue en discours.

C'est pour cette raison que, dans ce qui suit, il nous semble essentiel de nous concentrer sur les études qui tendent à mettre en relief, à identifier et à (dé)montrer dans le langage et dans la langue, les termes de la signification émotionnée moyennant les mots, les expressions, les énoncés et les discours en tant que déploiement de la signification du signe. Deux grandes lignes surgissent alors : les chercheurs qui visent à identifier les universaux et ceux qui décrivent le comportement.

4.1. Les émotions et leur essence, les universaux

Deux grands axes de recherche, liés aux émotions, se sont développés vers la fin du XX^e siècle. Il s'agit d'un côté des formulations qui consistent à identifier des universaux sémantiques du langage et avec cela à décrire les concepts lexicalisés dans la signification des noms d'émotion en tant que structures de primitifs universels. Ce principe est représenté par les travaux de Wierzbicka (1992, 1999)⁹, et, puis, des formulations de Mel'cuk (1996), avec son modèle fonctionnel, modèle Sens-Texte ou linguistique Sens-Texte, qui se fonde sur une conception combinatoire, dont il est l'un des précurseurs, avec le traitement automatique de la langue (TALN) qu'il formule (*Lexical Co-occurrence and Lexical Inheritance. Emotion Lexemes in German: A Lexicographic case study*).

Quant à Wierzbicka, celle-ci a élaboré une métalangue sémantique naturelle adaptée à la communication humaine, qui permet de décrire les faits subjectifs, tout en abordant les notions, les scripts et les scénarios culturels. Nous pourrions synthétiser le fonds de sa thèse comme suit :

« In natural language meaning consists in human interpretation of the world. It is subjective, it is anthropocentric, it reflects predominant cultural concerns and culture-specific modes of social interaction as much as any objective features of the world 'as such'. » (Wierzbicka, 1988a : 2)

Tous les faits de langue peuvent véhiculer un sens spécifique à une culture donnée, et ce à trois niveaux. Au niveau grammatical, les structures phrastiques peuvent être porteuses de sens culturellement spécifiques ; on peut même parler d'une ethnosyntaxe (Wierzbicka, 1988a ; Enfield, 2002). Tout comme les autres aspects de la vie humaine, les émotions aussi sont culturellement « conditionnées ». Ce postulat est très important parce que lorsqu'il est pris en compte, il permet de ne pas tomber dans la vision du monde. Wierzbicka résume sa pensée en deux grandes phases¹⁰ :

« Premièrement, qu'il est impossible de formuler des universaux de la culture ou de la cognition en l'absence d'universaux du langage bien établis, et deuxièmement, que le recours à des universaux du langage est tout aussi indispensable afin d'obtenir des généralisations valables portant sur les différences transculturelles. » (Wierzbicka 2006 : 151)

Jean Harkins et Anna Wierzbicka attestent que les études linguistiques permettent de percevoir avec précision le rapport à l'émotion dans différentes cultures. D'ailleurs, ils considèrent que toute langue comporte des modes de pensée qui lui sont propres et qui manquent d'universalité :

⁹ Toute la production tourne autour de sa réflexion qui commence en 1972, avec *Semantic Primitives*, jusqu'aux publications de 2014 : *Words and Meaning : Lexical Semantics Accross Domains, Language, and Cultures*. Oxford : Oxford University Press.

¹⁰ Les universaux empiriques du langage : tremplin pour l'étude d'autres universaux humains et outil dans l'exploration de différences transculturelles, *Linx*, Revue des linguistes de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, N°54, 2006, p. 151-179.

« In analysing the language data, we show that it is possible to identify what elements of meaning are specific to the language under examination, and what elements are shared with similar words and expressions from other language. » (Harkins & Wierzbicka 2001: 7)

Par exemple, on part souvent du principe que le locuteur anglophone qui dit être *happy* ressent la même chose que le locuteur français qui dit être *heureux*. Or, Wierzbicka (1996 : 215-216) montre, avec les explications verbales de ces deux états, qu'il ne s'agit pas tout à fait de la même chose. En fait, elle a identifié, au début de ses recherches, douze universaux (aujourd'hui, elle en est à soixante) :

« D'où la conclusion qu'il est impossible de formuler des universaux de la culture ou de la cognition dignes de ce nom à moins qu'on ne dispose d'une langue universelle ; et, de même, que seule une langue universelle permet de formuler, indépendamment de toute culture spécifique, des généralisations portant sur des cultures différentes. » (Wierzbicka 1988 : 151)

Wierzbicka ajoute que, tout comme les autres aspects de la vie humaine, les émotions sont aussi culturellement *conditionnées*. Ce principe est très important parce qu'il permet de prendre conscience de la diversité culturelle du monde.

Quand on parle d'universaux, nous nous référons également à la théorie linguistique de Mel'cûk, qui, depuis les années 1962, pose déjà des problèmes théoriques de l'analyse automatique du texte. Il considère que la linguistique moderne est la science qui devrait construire des modèles formels de la langue humaine et c'est dans cette branche qu'il va investir sa recherche qu'il formule dans la théorie linguistique *Sens-Texte*, visant à modéliser le traitement automatique de la langue naturelle, l'apprentissage des langues, la création d'ouvrages de référence¹¹.

Mel'cûk croit que le meilleur moyen d'accès à la compréhension du fonctionnement de la pensée est la compréhension du fonctionnement de la langue. Aussi, il considère que la manière la plus adéquate pour saisir le fonctionnement de la langue est d'avoir recours au modèle *Sens-Texte*, c'est-à-dire un modèle qui permet de relier la pensée inobservable du locuteur à la seule chose qui est aujourd'hui observable pour nous : le texte que celui-ci produit.

Mel'cûk et Wanner (1996) procèdent à l'analyse des noms donnés aux émotions pour élucider la tenue sémantique, en vertu aussi, d'après la formulation de la théorie de Mel'cûk, des possibilités combinatoires. Récemment, Mel'cûk et Lidija Iordanskaja ont développé une recherche poussée sur la dénomination des émotions¹². Ils soulignent l'importance de distinguer l'émotion des noms attribués

¹¹ Cf. Mel'cûk, I. « Meaning-Text Models: A Recent Trend in Soviet Linguistics » dans *Annuel Review of Anthropology*, 10. pp. 27-62.; Mel'cûk, I. 2016, *Language: From Meaning to Text*. Moskva/Boston: Academic Studies Press, pp. 257; Mel'cûk, I. 1996, *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, Leo Wanner, John Benjamins.

¹² Je tiens à remercier de sa confiance Igor Mel'cûk, pour m'avoir fait parvenir un article à paraître.

aux émotions et insistent sur la prise en compte du traitement automatisé et du calcul des émotions de la langue dans la langue.

4.2. Les émotions et leur (re)présentation dans la langue

Dans le cadre de la langue et de la linguistique, il n'existe pas, non plus, une définition homogène, ni partagée par les spécialistes, ni sur les étiquettes, ni sur les catégories, ni sur les observables, désignant le domaine des émotions, aussi bien en termes d'affects que de sentiments. Les recherches semblent parvenir à un consensus sur les buts des observables linguistiques,

« délimiter un champ d'étude lexical (et une sous-catégorisation constituant différentes classes et hyperclasses) dans la perspective d'une description exhaustive et systématique du vocabulaire, et de le faire à partir des propriétés syntactico-sémantiques » (Buvet et al. 2005 : 124).

4.2.1. Les émotions et leurs formes, les fonctionnements

Dans cette section, nous présentons des études menées dans le cadre de la linguistique française qui illustrent le développement de la configuration dynamique et subjective de la langue à laquelle nous avons fait appel. Il faut préciser, en tout cas, que les nombreuses études menées sur la question ont subi une évolution et dans leurs approches et en ce qui concerne leurs résultats, et cela grâce aux différentes théories linguistiques du moment et aux ressources informatiques mises à notre disposition. Nous en citerons certaines études : Ruwet (1972, 1995 : classe les verbes selon le type d'intentionnalité qui est en jeu), Bouchard (1995), Gross (1995), Mathieu (1995- verbes psychologiques et interprétation sémantique, construction des verbes, sujet qui éprouve un sentiment dont le stimulus est le complément, 1999¹³, 2006), Anscombe (1995, cas de noms de sentiments et d'attitude servent des représentations événementielles qui diffèrent lorsque le nom est de sentiment ou d'attitude).

Les participants à l'événement représenté ont un rôle linguistiquement bien défini, et qui peut être reconstitué à partir de différentes propriétés syntaxiques et sémantiques, il formule que le lien morphologique entre le verbe (la construction verbale), le nom associé et les adjectifs dérivés enfin, est en rapport avec l'hypothèse préalable; en morphologie entre en jeu la dérivation en *-tion* et en *-ment*, ainsi que les déverbaux non-suffixés, exogènes- d'ordre subjectif/ endogènes -d'ordre objectif, présentent des régularités qui renforcent l'interprétation événementielle (1996¹⁴, 2005 considération de l'ergativité), Flaux et Van de Velde (2000), Charaudeau (2002, 2011), Buvet et al. (2005), Grossman et Tutin (2005, d'interroger les critères permettant leur classification.), Gaston Gross (2005, description exhaustive du

¹³ Les prédicats de sentiments, Mathieu Y.-Y. 1999 *Langages* 1999, 136: 41-52.

¹⁴ Anscombe (1995, 1996) distingue les noms de sentiment et d'attitude (Nsa) « endogènes » (ex. : *crainte, amour*) dont l'origine se confond avec le lieu psychologique – c'est l'individu lui-même qui est à l'origine du sentiment – et les Nsa « exogènes » (ex. : *frayeur, agacement*) qui ont une cause extérieure au lieu psychologique. La distinction se fonde sur la structure argumentale, des dérivations morphologiques et quelques configurations lexicales.

lexique des affects, dans une perspective informatique, définition sémantique, propriétés syntaxiques et combinatoires), Plantin (2000, les passions), Tutin¹⁵ (2006), Novakova et Tutin (2009), Charaudeau et al. (2008), Micheli (2013). D'une façon générale, ces analyses cherchent à inventorier plutôt les structures lexicales et syntaxiques liées au lexique des émotions.

Certains auteurs ont même proposé des grammaires sur le sujet, ce qui prouve l'attention particulière accordée aux émotions/sentiments dans la langue et l'importance de ce sujet. Anscombe (1995 : grammaire argumentative de la concession), Gross¹⁶ (1995: *Une grammaire locale et de l'expression des sentiments, Langue française* 1995 : 115, p. : 70-97), Balibar-Mrabti (1995 : grammaire des sentiments)¹⁷, Tordesillas (1996, grammaire argumentative et énonciative). Ceux-ci cherchent à développer non seulement une perspective générale de la grammaire de la langue à partir d'un nouvel aperçu fondé sur de nouvelles catégories lexicales, connecteurs, opérateurs, lexique de sentiments, adjectifs, et cela en considérant les propriétés syntactico-sémantiques, mais aussi à mettre en place des fondements combinatoires (prioritairement: collocations et structure actancielle des noms) susceptibles de permettre de montrer et de structurer le champ sémantique des émotions.

4.2.2. Les émotions et leurs mouvements, les combinatoires

Il est à signaler que les linguistes, dans la recherche sur les émotions, ont accordé une place privilégiée à l'analyse des verbes de sentiment, Ruwet, Bouchard, Gross ou Mathieu en sont un exemple, d'autres chercheurs se sont plutôt orientés vers l'étude des noms, ainsi Anscombe. Il n'est donc pas étonnant de constater que la recherche sur la langue continue à prêter une reconnaissance majeure aux verbes (*rema*) et aux noms (*onoma*), en tant que constituants historiquement clefs pour la langue, sur d'autres catégories de la langue. Il est vrai qu'une catégorie de plus va

¹⁵ Citation de Tutin. Dans l'approche de Flaux & van de Velde (2000), les noms qui nous intéressent sont des noms abstraits intensifs, c'est-à-dire non susceptibles d'avoir une extension temporelle et pouvant être gradués (ex. : *une profonde tristesse*). Les « noms d'affect » décrivent des émotions et des sentiments qui « sont intérieurs au sujet » contrairement aux états qui leur sont « extérieurs ». Les noms de sentiment (ex. : *amour*) se distinguent des noms d'émotion (ex. : *peur*) par le fait que le deuxième actant est obligatoire et que de nombreux noms de sentiment sont dérivés de verbes.

¹⁶ D'après la théorie lexicale-grammaire, dans la grammaire transformationnelle (1990), de Gross, le principe fondamental formule que « le sens minimal n'est pas localisé dans les mots mais dans les phrases ».

¹⁷ Dans l'impossibilité de procéder à un état de l'art détaillé, on se bornera ici à rappeler quelques travaux collectifs (ouvrages et numéros de revue) qui ont marqué la recherche linguistique francophone, sur les émotions, ces deux dernières décennies, notamment *Grammaire des sentiments* (Balibar-Mrabti (éd.) 1995) ; *Perspectives actuelles sur les émotions. Cognition, langage et développement* (Colletta et Tcherkassof (éds.) 1997) ; *Les émotions dans les interactions* (Plantin, Doury et Traverso (éds.) 2000) ; *Sémantique des noms et adjectifs d'émotion* (Grossmann et Tutin (éds.) 2005) ; *Emotions et discours. L'usage des passions dans la langue* (Rinn (éd.) 2008) ; *Le lexique des émotions* (Novakova et Tutin (éds.) 2009).

s'ajouter à la recherche, celle des adjectifs, du fait que c'est la catégorie qui, depuis toujours, a été liée à la qualification, à l'appréciation, à l'avis, et, pour cela, associée aux émotions.

L'une des expressions les plus claires dans le panorama des émotions/sentiments, de la fin du siècle est développée par Maurice Gross : la grammaire locale de l'expression des sentiments, qui pose que son postulat fondamental localise les éléments de sens dans des phrases élémentaires et non pas dans les mots. Pour cela, il insiste sur une grammaire locale et non pas en un "simple" lexique des termes de sentiments, au point de considérer que le lexique de noms de sentiments n'a pas d'autonomie. Ceci renvoie à dire qu'un sentiment est toujours attaché à la personne qui l'éprouve. L'auteur remarque que les expressions de sentiment sont très nombreuses et variées dans le lexique. Il ajoute d'autres prédicats de sentiment qui sont liés, cette fois-ci, à l'intervention d'un agent ou d'une cause, puis il introduit aussi l'idée de formes stylistiquement enrichies et des niveaux de transformations.

Dans le cas de l'étude de la combinatoire des noms de sentiments, proposée par Antoine Balibar-Mrabti (1995), qui s'inscrit dans la *Grammaire locale ou grammaire des noms de sentiments*, formulée par Maurice Gross, la catégorie à définir touche les noms de sentiments qui sont définis comme suit :

« Nous appellerons noms de sentiment (Nsent) les noms que nous pouvons construire avec le verbe support *avoir* et ses extensions *éprouver*, *ressentir*. La construction des phrases de ce type suppose une interprétation homogène : elles expriment un sentiment qui est vécu de 'l'intérieur'. L'étude vise les combinaisons possibles sur lesquelles se développent lesdits mots, ainsi, par exemple, le figement du sujet ; le déterminant nominal du sujet figé ; figement de complément prépositionnel; combinatoire avec certains verbes; l'usage de la voix passive. Ces combinaisons, d'après l'auteur, font apparaître les noms de sentiment. » (Balibar-Mrabti 1995)

De son côté, indépendamment des recherches sur les noms de sentiments, Anscombe publie l'article « Temps, aspect et agentivité, dans le domaine des adjectifs psychologiques » (*Lidil* 32, 2005), dans un numéro consacré en entier à la *Sémantique des noms et adjectifs d'émotion*. Tel que le signale l'auteur, son but est de préciser les propriétés des adjectifs psychologiques, notamment de délimiter, au sein de la classe générale des adjectifs, une ou plusieurs sous-classes des mots dits de [*sentiment*], [*attitude*], [*émotion*], classes qui ne coïncident pas nécessairement avec ce que la langue désigne. Anscombe part de l'étude de l'existence d'une classe ψ_{Adj} d'adjectifs psychologiques sur la base de critères linguistiques, en particulier quand il existe une filiation morphologique de nom à adjectif, ainsi que l'éventuelle existence de sous-classes, et cherche à rendre compte de propriétés temporelles et aspectuelles de la classe ψ_{Adj} : du fait que les procès psychologiques, dit l'auteur, ont en effet souvent été rapprochés des états linguistiques, puis il centre son étude dans 'l'acteur' des verbes et des noms de sentiment en tant que « lieu psychologique » (un *experier*), et non un agent.

D'autres propositions, telle que celle de Flaux & van de Velde (2000), s'occupent des noms abstraits intensifs, caractérisés par la possibilité d'être gradués,

ainsi que par l'incompatibilité d'une extension temporelle. Elles proposent aussi une tripolarité entre noms d'émotions, de sentiments et d'état affectif. Tutin et ses collègues, à leur tour, favorisent une lecture où les collocatifs (principalement verbaux et nominaux) constituent des indications sur les caractéristiques sémantiques des noms avec lesquels ils entrent en cooccurrence, avec un recoupage de l'ensemble des données linguistiques analysées. À ces paramètres, les linguistes ont enrichi l'analyse avec de nouvelles observations, telles que : l'aspect, les manifestations de l'affect, le contrôle, la causativité et la verbalisation, pour arriver à établir différentes classes : "noms d'affect interpersonnels", "noms d'affect interpersonnels causés", "noms d'affect ponctuels réactifs", "noms d'affect interpersonnels réactifs", "noms d'affect duratifs non contrôlés" et "noms d'affect duratifs contrôlés". L'idée est d'observer de possibles profils sémantiques à partir des propriétés formelles. Dans le cas de Tordesillas (2019), sous l'hypothèse ducrotienne qui formule que la langue c'est du discours, elle cherche à identifier les réseaux discursifs et les dynamiques discursives que l'émotion, inscrite dans la signification des mots de la langue, d'après l'hypothèse proposé par Tordesillas (2008a), repérée notamment dans les mots d'émotion, développent dans leur projection dans le discours.

Buvet et d'autres chercheurs proposent une typologie des prédicats d'affect, dans le cadre du modèle de classes d'objets formulé par Gross, (1994), en intégrant les prédicats nominaux, verbaux et adjectivaux. Les propriétés utilisées pour la caractérisation de la classe sont fixées à partir de la structure argumentale, des verbes et des constructions syntaxiques. Ils arrivent à distinguer trois grandes classes sur les affects : "émotions", "sentiments" et "humeur".

Conclusion

Nous avons remarqué que le domaine des émotions est, actuellement, le résultat d'une évolution de la pensée philosophique et linguistique et se trouve au centre de la recherche scientifique et technologique. Les émotions maintiennent une interrelation directe avec le langage et la langue, au point de devenir un constituant primaire de la signification repérable dans les traces linguistiques et discursives. Le traitement que l'on applique pour sa description et son analyse au long du XX^e siècle est susceptible de nous montrer sa nature et son fonctionnement, bien qu'actuellement, un pas scientifique en avant et une classification majeure s'avèrent nécessaires. Le traitement automatique de la langue favorise l'analyse des résultats et c'est dans ce cadre que se développe notre recherche. De ce fait, tenant aussi compte des recherches menées jusqu'à présent, nous développons le repérage des mots d'émotions dans la langue et leur comportement et déploiement dans les dynamiques discursives pour saisir la configuration explicite et implicite que le lexique d'émotion comporte. Un nouvel aperçu de la langue est alors assuré. Il est intéressant de noter que le lexique des émotions est abondant, que leurs dynamiques discursives rendent compte de leurs fonctionnements et qu'une nouvelle perspective et définition de la langue devrait comporter les émotions linguistiques dans leurs fondements. Maintenant, nous pouvons enfin parler de langue émotionnée, des

émotions dans la langue et l'état de la philosophie, de la science et de la société en demanderait déjà de repérer, de montrer et d'assurer son rôle dans toute sorte de production discursive.

Bibliographie

1. Anscombe, Jean-Claude / Ducrot, Oswald (1983), *L'argumentation dans la langue*, Liège : Pierre Mardaga.
2. Anscombe, Jean-Claude (1995), « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude », in *Langue Française*, 105 : 40-54.
3. Anscombe, Jean-Claude (1996), « Noms de sentiments, noms d'attitude et noms d'abstrait », in Flaux, Nelly, Glatigny Michel et Samain Didier (éds), *Les noms abstraits. Histoire et Théories*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 257-273.
4. Bakhtine, Michail (1924), « Le problème du contenu, du matériau et de la forme dans l'oeuvre littéraire », in *Esthétique et théorie du roman*, traduction de D. Olivier, Paris : Gallimard.
5. Balibar-Mrabti, Antoinette (1995), « Une étude de la combinatoire des noms de sentiment dans une grammaire locale », in *Grammaire des sentiments, Langue française* 105 : 88-97.
6. Bally, Charles, (1909), *Traité de Stylistique française*, Heidelberg : C. Winter.
7. Benveniste, Émile, (1965 et 1972), *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard.
8. Blanco, Xavier et Buvet Pierre-André (2005), « Verbes supports et significations grammaticales », in *Linguisticae Investigaciones*, 27/2 : 327-342.
9. Bouchard, Thomas (1995), « Longitudinal studies of personality and intelligence: A behavior genetic and evolutionary psychology perspective », in Saklofske et Zeidner, M. (éds), *International book on personality and intelligence*, New York, Plenum Press, 81-206.
10. Charaudeau, Patrick (2000), « Une problématisation discursive de l'émotion. À propos des effets de pathémisation à la télévision », in *Les émotions dans les interactions*, Lyon : PUL.
11. Charaudeau, Patrick (2008), « Pathos et discours politiques », in Rinn, M., *Émotions du discours. L'usage des passions dans la langue*, Rennes : Presses universitaire de Rennes.
12. Charaudeau, Patrick (2011), « Las emociones como efectos de discurso », *Versión* 26 : 97-118.
13. Christian Plantin et al. (éds.) (2000), *Les émotions dans les interactions*, Lyon : PUL, 125-155.
14. Ducrot, Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris : Ed. de Minuit.
15. Ducrot, Oswald (1988), « Topoi et formes topiques », *Bulletin d'études de linguistique française de Tokyo* 22 : 1-14.

16. Enfield, Nicholas James / Wierzbicka, Anna (2002), « The body in description of emotion », *Pragmatics and Cognition* 10:1-25.
17. Flaux, Nelly / Van de Velde, Danièle (2000), *Les noms en français: esquisse de classement*, Paris : Ophrys.
18. Fryba-Reber, Anne-Marguerite (2001). « La revanche de la stylistique : hommage d'Albert Sechehaye à son prédécesseur et ami Charles Bally », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 54 : 125-144.
19. Gross, Gaston (2005), « Un dictionnaire électronique des adjectifs du français », in *Cahiers de lexicologie: Revue internationale de lexicologie et lexicographie* 86 : 11-34.
20. Gross, Maurice (1995), « Une grammaire locale de l'expression des sentiments », in *Langue française* 105 : 70-87.
21. Grossmann, Francis/ Tutin, Agnès (éds.) (2005), « Sémantique des noms et adjectifs d'émotion », in *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues* 32 : 1-10.
22. Harkins, John / Wierzbicka, Anna (2001), *Emotions in Crosslinguistic Perspective*, De Gruyter, 7.
23. Mathieu, Yvette Yannick (1995), « Verbes psychologiques et interprétation sémantique », in *Langue Française* 105 : 98-116.
24. Mathieu, Yvette Yannick (2006), « A computational Semantic Lexicon of French Verbs of Emotion », in Shanahan, J.G., Qu, Y., Wiebe, J. (eds), *Computing attitude and affect in Text*, 109-124.
25. Mel'čuk, Igor (1996), « Lexical Functions: A Tool for the Description of Lexical Relations in the Lexicon », in Léo Wanner (éd.), *Lexical functions in Lexicography and Natural Language Processing*, Amsterdam: John Benjamins, 37-102.
26. Micheli, Raphaël (2010a), *L'émotion argumentée. L'abolition de la peine de mort dans le débat parlementaire français*, Paris : Le Cerf, collection Humanités.
27. Micheli, Raphaël (2010b), « Emotions as Objects of Argumentative Constructions », in *Argumentation. An International Journal on Reasoning*, 24/1 :1-17.
28. Micheli, Raphaël & Hekmat Ida & Rabatel, Alain (2013), « Les émotions: des modes de sémiotisation aux fonctions argumentatives », in *Semen* 35.
29. Neveu, Franck/ Fasciolo, Marco (2019), « Le conflit conceptuel: de la grammaireaux métaphores », in *Langue française*, 204/ 4 : 7-19.
30. Nølke, Henning (2001), *Le regard du locuteur: pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris : Kimé.
31. Novakova, Iva/ Tutin, Agnès (2009), *Le lexique des émotions*, Grenoble : ELLUG.
32. Ogden, Charles Kay / Richards, Ivan Armstrong (1923), *The Meaning of Meaning: a study of the influence of language upon thought and to the science of symbolism*, [1989], Orlando-Florida, Harcourt Brace Jovanovich Publishers.

33. Plantin, Christian (2011), *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthodes pour l'étude du discours émotionné*, Berne : Peter Lang.
34. Plantin, Christian / Doury Marianne et Traverso Véronique (éds) (2000), *Les émotions dans les interactions*, Lyon : PUL.
35. Ruwet, Nicolas (1972), *Langage, musique, poésie*, Paris : Éditions du Seuil.
36. Ruwet, Nicolas (1995), « Les verbes de sentiments peuvent-ils être agentifs ? », in *Langue française* 103 : 17-27.
37. Sechehaye, Albert (1917), « Les problèmes de la langue à la lumière d'une théorie nouvelle », in *Revue philosophique de la France et de l'Étranger* 42 : 1-30.
38. Tordesillas, Marta (2004), « Semántica y Gramática argumentativas », dans Elvira Arnoux et María Marta Garcia Negroni (eds.), *Homenaje a Oswald Ducrot*, Buenos Aires: Ed. Eudeba.
39. Tordesillas, Marta (2008a), « À propos du signe linguistique : énonciation, argumentation et stéréotype », in *El valor de la diversidad*, UAM.
40. Tordesillas, Marta (2013), « La expresión nerviosa del lenguaje: los discursos simpáticos y parasimpáticos », in *Discurso & Sociedad* 7 : 11-147.
41. Tordesillas, Marta (2019), « Le bonheur dans la langue », in Gally Michèle, *Le bonheur. Dictionnaire historique et critique*, Paris : CNRS éditions.
42. Tordesillas, Marta (2021), « Regards croisés sur la conception émotionnelle du langage. Les émotions linguistiques », in *Bulletin Hispanique*, Bordeaux, tome 123, n° 2, PUB.
43. Tutin, Agnès et al. (2006), « Esquisse de typologie des noms d'affect à partir de leur propriétés combinatoires », in *Langue française* 150 : 32-49.
44. Wierzbicka, Anna (1988), *The Semantics of Grammar*, Amsterdam: John Benjamins.
45. Wierzbicka, Anna (1992), « Defining emotion concepts », *Cognitive Science*, 16: 539-581.
46. Wierzbicka, Anna (1999), *Emotions Across Languages and Cultures: Diversity and universals*. Cambridge : Cambridge University Press.
47. Wierzbicka, Anna (2006), « Les universaux empiriques du langage : tremplin pour l'étude d'autres universaux humains et outil dans l'exploration de différences transculturelles », in *Linx* 54 : 151-179.